



Création d'entreprise Année 2024

« 5 Jours Pour Entreprendre : 5 JPE Identifier les points-clés d'une création d'entreprise réussie »

Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ? Mais, avant, vous voulez identifier toutes les facettes d'un projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause ?
Vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ?
Vous voulez échanger avec d'autres entrepreneurs ? Cette formation est pour vous.



Cible

Toute personne ayant envie de créer une entreprise



Pré requis

Avoir envie d'entreprendre
Avoir un projet



Durée

5 jours
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
***Lundi à 8h30**



Tarif

690€ net

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation).
D'autres prises en charge sont possibles en fonction des CCI, contactez votre CCI Pau Béarn : entreprendre@pau.cci.fr



Intervenants

- Des conseillers spécialisés en création & reprise d'entreprise, numérique, commerce, RSE de votre chambre de commerce et d'industrie
- Des experts et partenaires professionnels de l'entreprise

Objectifs

A la fin de la formation, vous aurez les **compétences nécessaires** pour

- Analyser vos capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant
- Identifier les contraintes et opportunités de votre projet entrepreneurial
- Identifier les outils nécessaires à la construction de votre projet entrepreneurial
- Evaluer les ressources nécessaires pour construire votre projet entrepreneurial

Les points forts de la formation

- **Le décryptage actif** : étude de cas et échanges en collectif... de l'action et des échanges pour mieux comprendre.
- **L'échange entre pairs** : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- **L'action** : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise.
- **Une attestation de compétences** qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de vous lancer.
- **L'accompagnement post-formation en option** : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

Livrables

- Le guide de la Création et/ou les supports de la formation
- Une attestation de compétences en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation.

Moyens et outils pédagogiques

- Un accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos) <https://business-builder.cci.fr/>
- Formation collective en présentiel
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation

Contenu

Durant la formation, vous allez découvrir les méthodes et outils pour travailler efficacement sur les thèmes suivants :

1/ Les capacités, posture et aptitudes d'un dirigeant

- L'identification de vos motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources
- L'auto-évaluation de vos capacités par rapport aux compétences-clés d'un chef d'entreprise et compréhension de la posture entrepreneuriale

2/ Les étapes d'un projet entrepreneurial et l'identification des opportunités et contraintes d'un projet entrepreneurial

- Les étapes du projet entrepreneurial, leur enchaînement logique et leurs objectifs
- Connaître les fondamentaux de la création d'entreprise
- Analyser son idée et la transformer en projet
- Les opportunités, menaces et contraintes du projet entrepreneurial
- L'identification des enjeux sociétaux à prendre en compte dans le cadre du projet entrepreneurial

3/ La construction d'un projet cohérent avec le marché (stratégie marketing et commerciale)

- Le projet et son positionnement sur le marché (le positionnement concurrentiel, l'identification de la cible, de l'offre)
- La définition d'un modèle économique cohérent

4/ Les stratégies juridiques, fiscale et sociale

- Les grands principes de fonctionnement de l'entreprise
- Choisir la forme juridique, le régime fiscal et le régime social adapté à son projet à soi

5/ La stratégie financière d'un projet entrepreneurial et des indicateurs de pilotage

- La compréhension des termes et des mécanismes financiers d'entreprise (bilan, compte de résultat, seuil de rentabilité, plan de financement etc.)
- La définition des objectifs commerciaux et opérationnels à atteindre en fonction des objectifs financiers définis
- L'identification des moyens humains, matériels à mettre en œuvre pour établir le prévisionnel financier
- L'identification des instruments de pilotage stratégique (tableaux de bord, documents contractuels, etc.)

Modalités d'évaluation

Vos compétences sont évaluées sur la base d'études de cas de création d'entreprise.

Les résultats

- Année 2023 :
91% de taux de certification | 9,04/10 note de satisfaction donnée par les stagiaires
- 80% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet contre 40% pour les non-accompagnés
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI
- 49% des créateurs accompagnés par les CCI ont un CA > à 50K€ contre 38% des créateurs non-accompagnés
- L'accompagnement aux entrepreneurs de se sentir capable de lancer son projet, de faire évoluer leur projet, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences
- +31% d'entrepreneurs qui déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation



Calendrier

- Lundi 29 janvier au vendredi 02 février
- Lundi 04 mars au vendredi 08 mars
- Lundi 08 avril au vendredi 12 avril
- Lundi 27 mai au vendredi 31 mai
- Lundi 01 juillet au vendredi 05 juillet
- Lundi 09 septembre au vendredi 13 septembre
- Lundi 14 octobre au vendredi 18 octobre
- Lundi 25 novembre au vendredi 29 novembre



Lieu

Éklor-ed Sport Business (CNPC)
2 avenue du stade d'eaux-vives
64320 BIZANOS



Contact

**Pôle Création Reprise Transmission
d'Entreprise**

07 64 62 05 95
entreprendre@pau.cci.fr

Retrouvez tous les produits et services
de votre CCI sur www.pau.cci.fr



Délais et modalité d'accès

L'entrée en formation se réalise auprès du pôle Création Reprise Transmission d'Entreprise CCI PAU BEARN après un entretien découverte individuel avec un conseiller d'entreprise de la CCI.
Elle s'effectue aux dates spécifiées ci-contre, dans le calendrier.

Contactez votre CCI Pau Béarn pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délai d'accès (contacts ci-contre).



Accessibilité de personnes handicapées

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins.

Référent HANDICAP CCI Pau Béarn : **Alexandre Megret** a-megret@pau.cci.fr

Programme détaillé par jour de formation :



LUNDI

VOUS, L'EQUIPE, LE PROJET |8h30 - 9h30|

- Présentation des objectifs des 5 JPE – Les étapes clés de la création d'entreprise – Rappel des compétences acquises par thèmes abordés
- Chiffres clés de la création d'entreprise
- Mission, vision et stratégie de l'entreprise

Intervenant : conseiller service création CCI Pau Béarn

LE PROJET, SON CONTEXTE, SON MARCHÉ, SON BUSINESS MODEL

Réaliser son étude de marché |9h30 - 12h30|

- Adéquation homme-projet
- Analyser la demande, la concurrence et l'environnement socio-économique
- Cibles de clients, prix, offre de produits ou de services, emplacement

Intervenant : conseiller création CCI Pau Béarn

Le modèle économique autour d'un outil : le business model CANVAS |14h - 15h30|

Intervenant : conseiller création CCI Pau Béarn

LA COMMUNICATION ET LE MARKETING |15h30– 17h30|

Quels outils pour préparer votre plan de communication et votre stratégie commerciale ?

Le marketing - mix

Intervenant : conseiller commerce CCI Pau Béarn



MARDI

LES POINTS CLES DU JURIDIQUE, DES NORMES, DES REGLEMENTATIONS |9h-12h30/14h-16h30|

- Statuts juridiques – les formalités pour s'installer – les interlocuteurs de l'entreprise
- Statuts sociaux et cotisations obligatoires – la protection sociale du chef d'entreprise
- Les baux, les contrats, les principes des marques et de la protection, les régimes matrimoniaux

Intervenant : conseiller création CCI Pau Béarn – Urssaf – Carsat – Ordre des Avocats du barreau de Pau

L'ASSURANCE ET L'ENTREPRISE |16h30 - 17h30|

Intervenant : Délégué départemental CDIA / FFA (Centre de documentation et d'information à l'assurance / Fédération Française de l'Assurance)



MERCREDI (prévoir une calculatrice)

LES POINTS CLES DE LA GESTION, LE PREVISIONNEL FINANCIER, LE PLAN DE FINANCEMENT

|9h - 12h30 / 14h - 17h30|

- La fiscalité de l'entreprise
- Compte de résultat, prévisionnel et soldes intermédiaires de gestion, seuil de rentabilité/point mort

Intervenant : conseiller transmission reprise CCI Pau Béarn



JEUDI

ANTICIPER ET PILOTER L'ACTIVITE |9h - 12h30|

- Plan de financement initial et les aides – le business plan à présenter aux banques
- Plan de trésorerie – tableaux de bord – tableaux de suivi de gestion

Intervenant : conseiller transmission reprise CCI Pau Béarn

LES SOLUTIONS NUMERIQUES AU SERVICE DE L'ENTREPRISE |14h - 16h|

- Les outils pour créer un site internet, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...), les logiciels de gestion
- Le référencement sur internet
- Le e-commerce

Intervenant : conseiller économie numérique CCI Pau Béarn

CYBER ATTAQUES : COMMENT PROTEGER MON ENTREPRISE ? |16h15 - 17h30|

Intervenant : conseiller expert cybersécurité CCI Pau Béarn



VENDREDI

RENCONTRE & ECHANGES AVEC DES EXPERTS, PARTENAIRES DE LA CREATION D'ENTREPRISE |8h30-11h|

En collectif et individuel

ATELIER PRATIQUE en groupe de travail |11H - 12h30|

« Elaborez votre modèle économique avec le BM CANVAS »

Intervenant : conseiller création reprise CCI Pau Béarn

LA R.S.E (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans votre entreprise |14h – 15h|

Intervenant : conseiller développement durable CCI Pau Béarn

LES OBLIGATIONS EN MATIERE D'ACCESSIBILITE |15h - 15h30|

Intervenant : conseiller commerce CCI Pau Béarn

ECHANGES AVEC UN CHEF D'ENTREPRISE & CLOTURE DE LA FORMATION |15h45 – 16h30|